



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille seize

Le 30 Novembre à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 24 Novembre 2016.

DELEGUES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE PRESENTS : 18

NOMBRE DE VOTANTS : 23

Objet : Office de Tourisme – Subvention complémentaire 2016

Présents : 19

BASTIDE Jacques, BORELLY Marie-Claire, BRIDOUX-MICHEL Nadia, BRUN Jean Paul, COURSEAUX Mickael, DUMAS Alain, FAMEL Olivier, GUINAUDIE Sylvain, JEANNET Serge, LARRIEU Josette, LAVAUD Véronique, LOUBAT Sylvie, MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges, MONSEIGNE Célia, RAYNAL Vincent, SAGASTI Sylvie, SALLES-CLAVERIE Catherine, TABONE Alain.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 4

AYMAT Pascale pouvoir à BORRELLY Marie Claire, BOBET Arnaud pouvoir à BASTIDE Jacques, MANSUY Ludovic pouvoir à FAMEL Olivier, MABILLE Christian pouvoir à SAGASTI Sylvie

Absent excusé : 1

DUMONT Éric

Absents : 3

BOURSEAU Christiane, RODRIGUEZ Nathalie, GRASSIAN Frédérique

Secrétaire de séance : MONSEIGNE Célia

Vu le courrier en date du 25 octobre 2016 par lequel Madame La Présidente de l'Office de Tourisme du Cubzaguais sollicite une subvention complémentaire pour 2016 d'un montant de 5 000€,

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :
01 DEC. 2016
Publié ou notifié
Le 01 DEC. 2016
le Président,

Considérant que cette éventualité avait été signalée dès la demande de subvention initiale, mais qu'il avait été décidé de repousser l'examen de cette hausse de subvention dans l'attente de l'approbation des comptes 2015,

Considérant que cette demande, malgré une baisse des charges d'exploitation en 2015, est liée à la suppression des aides du Département, à l'augmentation des charges patronales relatives à l'obligation de couverture santé, et à la couverture du déficit 2015 (5 145€ en partie couvert par l'excédent 2014),

Sur avis favorable du Bureau,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'allouer à l'office de tourisme du Cubzaguais une subvention complémentaire pour l'exercice 2016 d'un montant de 5 000€,
- De dire que les crédits sont disponibles au budget général de la Communauté de Communes du Cubzaguais au chapitre 65.

LAVAUD Véronique ne prend pas part au vote.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Enregistrée en sous-préfecture

Le : 01 DEC. 2016

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

01 DEC. 2016

Fait à Saint André de Cubzac
Le 30 Novembre 2016.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture ou
Sous-Préfecture le :

01 DEC. 2016

Publié ou notifié

Le : 01 DEC. 2016

le Président,

Le Président,

A.DUMAS

